

Jeu de tombola dont le premier prix etait 1 voiture

Par valoudu10, le 11/05/2009 à 16:48

Bonjour,

lors d une tombola est il possible possible de remettre a 1 mineur dont le billet portait son nom 1 voiture ? PS PAS DE REGLEMENT DU JEU

Par Tisuisse, le 11/05/2009 à 23:01

Bonjour,

Les jeux ou on gagne de l'argent ou des biens tels qu'une voiture, sont interdits aux mineurs. Le prix doit être remis à son représentant légal.